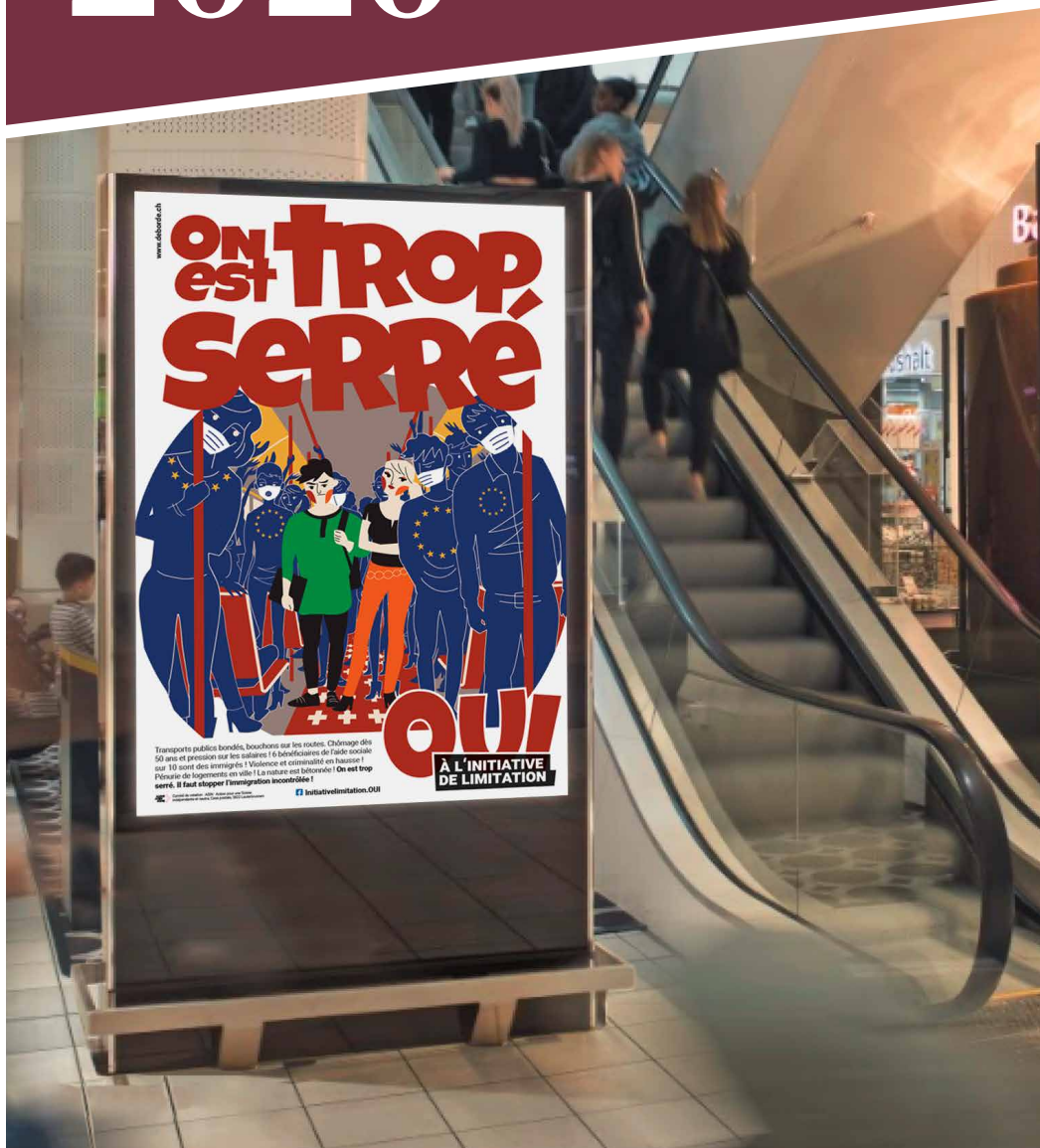


35^e RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ASIN

2020



www.dobord.ch

ON est TROP SERRE



Transports publics bondés, bouchons sur les routes. Chômage des 50 ans et pression sur les salaires ? (bénéficiaires de l'aide sociale ou 10 ans de chômage) ? Violence et criminalité en hausse ? Pénurie de logements en ville ? La nature est bécoteuse ? On est trop serré. Il faut stopper l'immigration incontrôlée !

oui

A L'INITIATIVE DE LIMITATION

 [initiative limitation.008](https://www.facebook.com/initiative limitation.008)

Comité

Présidium

Reimann Lukas, juriste (Master of Law), Conseiller national, 9500 Wil

Vice-présidents

Keller-Inhelder Barbara, directrice, ancienne Conseillère nationale, 8640 Rapperswil-Jona

Kessler Oswald, Président du CA, 1400 Yverdon-les-Bains

Marchesi Piero, directeur, Conseiller national, 6998 Monteggio

Membres

Chiesa Marco, lic. ès sciences politiques, Conseiller aux États, 6977 Ruvigliana

Cipolla Jean-Dominique, notaire, 1920 Martigny

Damiani Mauro, directeur, Conseiller communal, 6516 Cugnasco-Gerra

Fuchs Thomas, économiste d'entreprise, ancien Conseiller national, ancien membre du Grand Conseil ; Conseiller municipal 3018 Berne-Bümpliz

Grangier Kevin, entrepreneur, Conseiller communal, 1666 Grandvillard

Hengeveld Elvira, technicienne dentaire, ancien Conseillère cantonale, 7205 Zizers

Kunz Christoph, employé de commerce, caissier de l'ASIN, 3800 Matten b. Interlaken

Mörgeli Christoph, Prof. Dr, historien, ancien Conseiller national, 8712 Stäfa

Olivary Gérard, gestionnaire de fortune, 8126 Zumikon

Rimoldi Nicolas A., chef marketing et réaction en ligne « Schweizer Monat », 6006 Lucerne

Schneider Sandra, employée de commerce, membre du Grand Conseil, conseillère municipale, Présidente Jeunes ASIN, 2500 Bienne

Stamm Luzi, avocat, ancien Conseiller national, 5405 Baden

Surber-Devoto Conrado A., ing. dipl. EPF, lic. oec. publ., Lima (Pérou)

Szita Nicolas, Prof. Dr (biochimie technique), Welwyn Garden City (Grande-Bretagne)

Zulliger Christian, gestionnaire de fortune, 8477 Oberstammheim.

Réviseur

Roth Andreas, notaire, 3822 Lauterbrunnen

Bureau

Gartenmann Werner, directeur, 3800 Matten b. Interlaken

Flück Sandra, secrétariat, 3800 Matten b. Interlaken

Impressum

Éditeur : Comité de l'ASIN

Rédaction : Bureau de l'ASIN (clôture de rédaction : 31.12.2020)

Case postale, CH-3822 Lauterbrunnen

Tél. : 031 356 27 27

Internet : www.asin.ch / E-Mail : info@aasin.ch

Facebook : [@auns.asin.asni](https://www.facebook.com/auns.asin.asni), twitter : [@AUNS_CH](https://twitter.com/AUNS_CH)

CPP : 30-10011-5 / IBAN CH91 0900 0000 3001 0011 5



Activités en 2020

Initiative de limitation

Le 9 février 2014, le peuple et les cantons ont dit oui à l'**initiative populaire « Contre l'immigration de masse »**. La revendication centrale de l'initiative – et qui est aujourd'hui valable en droit constitutionnel (art. 121a, al. 1, LB) – est la suivante : « La Suisse contrôle de manière indépendante l'immigration des étrangers. » Le Parlement n'a pas mis en œuvre cette initiative. La principale demande n'a donc pas trouvé sa place dans la législation. Une obligation d'enregistrement des emplois pour les professions à fort taux de chômage est censée permettre une sorte de « priorité aux ressortissants suisses » or c'est trompeur, car les personnes de l'UE peuvent également postuler en raison de la libre circulation des personnes ! La non-application était due à la crainte que l'UE puisse mettre fin aux accords bilatéraux 1 par le biais de la clause guillotine. Une fois de plus, la classe politique s'est inclinée devant l'UE et a passé outre la volonté du souverain suisse. Alors que l'immigration massive se poursuit à un niveau élevé, l'ASIN, en collaboration avec l'UDC Suisse, a déposé en 2018 l'**initiative populaire « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) »**. Sa demande centrale était à nouveau le contrôle indépendant de l'immigration. Cette initiative populaire a demandé également que l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE soit renégocié et, si nécessaire, dénoncé. Le Conseil fédéral a fixé la votation au 26.5.2020. Le 13.2.2020, l'ASIN a lancé la campagne par une conférence de presse très médiatisée. Par

la suite, les actions ont commencé. Le 16.3.2020, le Conseil fédéral a ordonné le premier confinement en raison de la pandémie de Covid 19. Personne ne s'y attendait. La votation a donc été reportée au 27.9.2020. D'un seul coup, la position de départ de la campagne a changé : il a fallu tout arrêter, « laisser mijoter quand même le projet », déplacer les dates réservées pour les campagnes d'affichage et les publicités, collecter des fonds et faire face aux conséquences de l'extension de la campagne. Il n'y a eu pratiquement aucun événement ou action de rue avec une « présence physique ». Une deuxième conférence de presse a été organisée le 30.7.2020 dans le but de réactiver tout l'impact de la campagne. L'ASIN et l'UDC ont mené des campagnes indépendantes, mais ont coordonné leurs actions. **Le message principal de l'ASIN était « On étouffe ! »**. Le design des imprimés d'information, des publicités et des affiches était « jeune et surprenant » et visait principalement la population des agglomérations confrontée à des transports publics surchargés, des embouteillages sur les routes, des logements coûteux, des réserves foncières qui disparaissent, des infrastructures coûteuses et des coûts sociaux croissants. La campagne a également averti les citoyens qu'une Suisse de 10 millions d'habitants se profilait à l'horizon dans un proche avenir. Elle s'est appuyée sur des affiches classiques, des dépliants, des autocollants et une vaste publicité en ligne, ainsi que sur une gestion active des plateformes de réseaux sociaux. Le grand engagement des membres qui ont collé d'innombrables affiches et distribué

environ un million de tracts a été indispensable. Il n'y a pratiquement pas eu d'événements « physiques » ou de campagnes dans les rues ou les stands. Le Comité de votation était composé de personnalités connues ainsi que de nombreux jeunes citoyennes et citoyens. **L'initiative a été rejetée par 61,7 % des votants et par la majorité des cantons.** La Suisse a donc raté l'occasion de renégocier l'immigration excessive en provenance de la zone UE dans un délai raisonnable ou d'y mettre un terme. **Malgré ce rejet, l'article 121a de la Constitution fédérale reste en vigueur et exige que l'immigration soit gérée de manière indépendante dans l'intérêt de la Suisse.** La régulation effrénée du marché de l'emploi avec des mesures dites d'accompagnement, le développement des assurances sociales, entre autres avec les « prestations transitoires pour les chômeurs âgés de plus de 60 ans » et la reprise constante de la législation de l'UE nuiront à la compétitivité suisse. Les conséquences d'une immigration excessive et d'une surréglementation sont les suivantes : moins d'innovation, moins de places de formation, un chômage croissant et des cotisations salariales plus élevées, des salaires en baisse, des hausses d'impôts sensibles, une charge pour les infrastructures, les assurances sociales et une augmentation du coût du logement, ainsi que la perte des valeurs suisses dans la société. La campagne misant sur la peur du Conseil fédéral, du lobby des grandes entreprises Economiesuisse, des syndicats et des médias partiaux a exploité l'insécurité de la population due à la pandémie du coronavirus. Les opposants à l'initiative ont entretenu la crainte qu'un vote positif n'affaiblisse massivement l'économie suisse. Même les représentants du Conseil fédéral n'ont pas hésité à répandre inlassablement des contre-vérités. L'affirmation selon laquelle la Suisse perdrait l'accès au marché intérieur de l'UE si elle adoptait l'initiative de limitation frise le mensonge. Le terme « initiative de résiliation » était également une tromperie complète des électeurs. Cette tromperie malveillante laissait entendre qu'une acceptation de cette initiative allait entraîner la résiliation de tous les accords bilatéraux avec l'UE. Cette fois-ci, le réseau

composé du Conseil fédéral, de l'administration fédérale, des associations d'entreprises, des syndicats et des médias a réussi son coup de manière malhonnête et à force d'affirmations mensongères. Cela ne laisse rien présager de bon pour l'avenir de l'indépendance, de la démocratie directe et de la qualité de vie en Suisse.

Autres événements

- Lors de la session d'été 2020, le Parlement a adopté la « **rente-pont** », qui vise à soutenir les personnes de plus de 60 ans au chômage. Pour des raisons de tactique de votation contre l'initiative de limitation, on a simplement créé une nouvelle assurance sociale. Un référendum a déjà échoué au stade de la collecte des signatures.
- Le 27.9.2020, le peuple a approuvé l'arrêté fédéral concernant **l'acquisition de nouveaux avions de combat**. Une acquisition nécessaire pour la souveraineté, la neutralité et la sécurité.
- Le 24.12.2020, après quatre ans de négociations, le Royaume-Uni et l'UE ont signé un accord « sur les termes de sa future coopération avec l'UE » - **l'accord de Brexit**. Le gouvernement britannique réussit à reprendre le contrôle de la législation et de la juridiction, de la politique commerciale et d'immigration et des frontières terrestres. Le « dénigrement du Royaume-Uni » par la Commission européenne, les différents chefs d'État des pays membres de l'UE et les médias n'ont guère témoigné d'un esprit européen.
- Au cours de l'année sous rapport, le Conseil fédéral a continué à « discuter » de **l'accord institutionnel (accord-cadre)** avec l'UE. Il a signalé à Bruxelles que des divergences existaient sur la directive européenne sur la citoyenneté, la protection des salaires et la politique de subventions. Pour l'ASIN, il était évident que l'accord comportait des clauses fondamentalement inacceptables. Le lien institutionnel avec l'UE signifie la perte de législation, de juridiction et de démocratie directe dans des domaines politiques et économiques essentiels. L'ASIN a inlassablement poursuivi son travail d'information.



Assemblée générale : « La Suisse et l'UE : quelle suite ? »

La 34^e Assemblée générale ordinaire a dû être reportée du printemps au 29.8.2020 en raison des prescriptions liées à la pandémie. Elle a de nouveau eu lieu dans la salle polyvalente de la caserne de Berne. En raison des incertitudes inhérentes à la pandémie, environ 350 membres, donateurs et sympathisants ont accepté l'invitation, soit un nombre significativement inférieur à celui des années précédentes. L'assemblée a été consacrée principalement à l'initiative de limitation. Après le point de la situation du Président de l'ASIN Lukas Reimann, la Conseillère nationale Esther Friedli, les conseillers municipaux Minder et Marco Chiesa, ainsi que le professeur Reiner Eichenberger de l'Université de Fribourg ont évoqué les raisons pour lesquelles la libre circulation des personnes dans sa forme actuelle est erronée. La politicienne britannique Kate Hoey, membre de la Chambre des Lords, nous a présenté ses vœux de succès pour la votation sur l'initiative de limitation via un message vidéo intitulé : « Reprenez le contrôle ! »

Le 8^e prix de reconnaissance pour un engagement extraordinaire a été décerné au membre de l'ASIN James Schlachter. Grâce à lui, un drapeau suisse flotte à nouveau au-dessus de Liestal sur la Weisse Fluh. Les autorités considéraient auparavant qu'il était accroché illégalement et des inconnus l'avaient retiré.

La 34^e Assemblée générale a été encadrée par l'orchestre de l'ASIN sous la direction de Willy Walter.

Élections au Comité

- **Démissions** : Luca Heinrich, Amanda Rückert, Conseillère cantonale/Conseillère municipale, Anne Fournier et Oskar Freysinger, ancien Conseiller d'État/ancien Conseiller national.
- **Présidence** : Le mandat présidentiel du Conseiller national Lukas Reimann est renouvelé.
- **Élections de confirmation** : Ont été réélus : Sandra Schneider, membre du Grand Conseil, Mauro Damiani et Gérard Olivary.
- **Vice-présidence** : Marco Chiesa, membre du Conseil des États, a été élu Président de l'UDC Suisse et renonce donc à la vice-présidence. Toutefois, il restera membre du Comité.
- **Élections complémentaires** : Piero Marchesi (UDC), Conseiller national, est élu comme nouveau membre du Comité et Vice-président de l'ASIN. Nicolas A. Rimoldi, membre des Jeunes Libéraux, est également nouvellement élu au Comité.

Comité

En raison de la pandémie, le Comité ne s'est réuni « physiquement » qu'une seule fois. Par la suite, plusieurs séances ont eu lieu « numériquement ». La gestion de la campagne de votation sur l'initiative de limitation et l'accord-cadre avec l'UE ont été les principaux thèmes. Un Comité a été mis en place pour la campagne. Au cours du second semestre, il a abordé les difficultés d'approvisionnement au début de la pandémie (désinfectants, équipements de protection, production de vaccins, etc.) Longtemps, l'UE n'a pas réussi à gérer la crise. Plusieurs États membres

de Schengen ont introduit spontanément des contrôles aux frontières. Des États membres de l'UE comme l'Allemagne et la France ont arrêté à la frontière suisse les camions transportant des fournitures médicales. Il s'est avéré très clairement qu'en période de crise, c'est chacun pour soi. En outre, le manque de crédibilité des autorités dans la gestion de la crise au début de la pandémie a été préoccupant. Les fermetures de frontières telles que celles du Tessin, qui était gravement menacé, sont intervenues bien trop tard. C'est pourquoi, sous le titre de travail « AUTARCIE », le Comité va examiner si des mesures concrètes doivent être exigées et cela au besoin par le biais d'initiatives populaires, afin que l'indépendance de la Suisse et la sécurité de la population (article 2 de la Constitution fédérale) puissent être garanties. Cela inclut également la question de savoir comment traiter les droits politiques et les droits fondamentaux des citoyens dans l'application du droit d'urgence.

Bureau

Le bureau a rempli des tâches au niveau opérationnel. La tâche principale était la gestion de la campagne de votation sur l'initiative de limitation et la coordination des activités avec l'UDC Suisse. En raison des mesures de lutte contre la pandémie, pratiquement aucun événement n'a pu avoir lieu.

Les responsables des points d'appui cantonaux se sont également engagés dans la campagne de votation.

Coopération

Au cours de l'année sous rapport, l'ASIN a collaboré avec les organisations suivantes :

- Comité EU-No : Comité de votation contre l'accord-cadre de l'UE (www.eu-no.ch)
- Schweizerzeit Verlag AG (www.schweizerzeit.ch)
- Union démocratique du centre, Secrétariat général, Berne, et avec l'équipe de gestion de l'initiative de limitation (www.svp.ch)
- Jeunes UDC (www.jsvp.ch)
- Association suisse Pro Libertate (www.prolibertate.ch)

- Association patronale contre l'adhésion à l'EEE/UE (www.unternehmer-vereinigung.ch)
- Comité « Pour une Suisse libre et confiante en soi » (www.selbstbewusstundfrei.ch)
- patriotenschweiz.ch, groupement d'intérêt politique.

Comptes de l'année et bilan 2020

La 33^e Assemblée générale ordinaire du 4.5.2019 a décidé de laisser les cotisations annuelles inchangées pour 2020 : membre unique CHF 45, couple CHF 60, donateurs CHF 100, sympathisants montants à bien plaisir. Avec CHF 1'142'523.41, les recettes ont dépassé le budget de CHF 269'523.41. Les recettes supplémentaires sont basées sur les dons additionnels pour la campagne en faveur de l'initiative de limitation. Sans les dépenses pour cette campagne de votation, le résultat annuel 1 présente un excédent des recettes de CHF 505'505.30. CHF 987'622.30 ont été consacrés à la campagne de votation en faveur de l'initiative de limitation. Le report de la votation au mois de septembre a prolongé la campagne et entraîné des coûts plus élevés. La dépense totale s'est donc élevée à CHF 1'624'640.41. Avec le prélèvement prévu de 418'990.00 CHF au fonds spécial « campagne de lutte contre l'UE » et grâce aux nombreux dons supplémentaires, l'excédent des dépenses du résultat annuel 2 a été relativement modéré avec 63'127.00 CHF.

Au 31.12.2020, des fonds propres de CHF 685'222.56 ont été déclarés.

Le nombre de membres est resté constant au cours de l'année sous rapport. La campagne de votation a entraîné l'adhésion de nombreux nouveaux membres, ce qui a permis de compenser les départs (dus à l'âge, à la santé). Nous profitons de cette occasion pour rendre hommage à nos membres, donateurs et sympathisants décédés.

Événements

- 10.3.2020 : Soirée d'information (« Cours de rédaction d'un courrier des lecteurs ») sur l'initiative de limitation avec Ueli Schlüer

Comptes de l'année et bilan 2020

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Recettes			
Cotisations et dons	1'129'503.67	853'000.00	961'861.26
Vente	6'091.69	10'000.00	19'992.90
Revenus financiers, ristournes	6'928.05	10'000.00	70'170.73
Total des recettes	1'142'523.41	873'000.00	1'052'024.89
Dépenses			
Propagande, publicité	299'989.25	281'550.00	321'876.68
Lettres aux membres, presse	200'010.75	179'940.00	171'145.76
Actions spéciales	30'141.16	30'000.00	242'731.75
Amortissements	500.00	500.00	1'000.00
Généralités, charges financières y comprises	106'376.95	100'000.00	162'567.48
Total des dépenses	637'018.11	591'990.00	899'321.67
Récapitulation			
Total des recettes	1'142'523.41	873'000.00	1'052'024.89
Total des dépenses	637'018.11	591'990.00	899'321.67
Résultat annuel 1	+ 505'505.30	+ 281'010.00	+ 152'703.22
Campagne initiative de limitation	- 987'622.30	- 700'000.00	0.00
Prélèvement au fonds de lutte UE	+ 418'990.00	+ 418'990.00	- 152'703.22
Résultat annuel 2	- 63'127.00	0.00	0.00

Bilan au 31 décembre 2020

Année précédente

Caisse	667.65		57.30	
Comptes auprès de Postfinance	75'165.51		429'974.96	
Comptes bancaires	33'386.79		158'268.75	
Titres	729'631.00		747'629.00	
Crédit	3'335.31		577.00	
Infrastructure TED, mobilier	7'200.00		7'700.00	
Créanciers		30'450.48		32'123.88
Passifs transitoires		0.00		11'030.35
Fonds spécial lutte contre l'UE		133'713.22		552'703.22
Capital		685'222.56		748'349.56
	849'386.26	849'386.26	1'344'207.01	1'344'207.01



(Schweizerzeit) et Werner Gartenmann (ASIN) à Rapperswil SG. Toutes les autres dates ont été annulées.

- 24.7.2020 : Excursion historique « Morat » avec le Dr en histoire Jürg Stüssi-Lauterburg, thème : « Entre l'être et le non-être »
- 29.8.2020 : 34^e Assemblée générale ordinaire à Berne.
- 13.9.2020 : 3^e « Atelier politique » des Jeunes ASIN combiné avec une excursion en bateau gonflable sur l'Aar. La visite était accompagnée par les Conseillers nationaux Lukas Reimann, Mike Egger et Erich Hess.

Réseaux sociaux et presse écrite

Dans l'année de la pandémie, le monde numérique des médias et de la communication a pris soudainement une importance accrue. L'ASIN a géré les plateformes Facebook, Twitter, YouTube et Instagram. Les réseaux sociaux ont été largement utilisés pendant la campagne en faveur de l'initiative de limitation.

Les sites web suivants ont été utilisés :

www.auns.ch, www.asin.ch, www.asni.ch,
www.suisse-maintenant.ch, www.sui-fashion.ch
et www.gilets-rouges.ch.

Le site www.suisse-maintenant.ch, récemment lancé, est consacré à la liberté d'expression. Tout le monde peut y publier son avis.

Le site web www.schweizergeschichte.ch est en préparation. Son but : transmettre l'histoire suisse aux jeunes, aux écoles et aux personnes intéressées de manière attrayante et sans distorsions idéologiques. Publication à la mi-2021.

Imprimés

- Bulletin ASIN
- 34^e rapport d'activité 2019 (allemand, français, italien)
- Pour les campagnes sur l'initiative de limitation, des dépliants, des tracts (1 million !), des autocollants et des affiches ont été réalisés. L'ASIN ne fait appel qu'à des entreprises qui produisent en Suisse.

« sui-fashion et gilets rouges »

La ligne de vêtements AUNS sui fashion (www.sui-fashion.ch) a de nouveau réalisé des bénéfices. Les ventes de gilets rouges se sont également poursuivies. (www.gilets-rouges.ch).

Remerciements

Le Comité et le bureau tiennent à remercier tous les membres, donateurs et sympathisants pour leur soutien généreux et fidèle au cours de l'exercice 2020.